



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Répartition en âge des conducteurs responsables d'accidents de la route

Question écrite n° 6035

Texte de la question

M. François Jolivet interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur sur la répartition en âge des conducteurs reconnus responsables d'accidents de la route en France. Alors que la sécurité routière demeure un enjeu majeur de politique publique, il apparaît essentiel d'objectiver les facteurs de risque, notamment liés à l'âge des conducteurs. Il souhaite ainsi connaître la répartition statistique par tranche d'âge des auteurs présumés ou reconnus d'accidents corporels, ainsi que l'évolution de ces données sur les cinq dernières années. Il lui demande également si des mesures spécifiques sont envisagées pour mieux prévenir les accidents dans les tranches d'âge identifiées comme les plus accidentogènes.

Données clés

Auteur : [M. François Jolivet](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6035

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 avril 2025](#), page 2668